

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil quinze, le 12 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires** Myriam PISANO et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Daniel FRERY

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeuudi 2 février	Vendredi 3 février	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2015-01-01 – Service Assainissement-Acquisition foncière parcelle communale-Station d'épuration de Réchésy-Courtelevant-Florimont
Rapporteur : Jean Claude TOURNIER

2015-01-01 Service Assainissement-Acquisition foncière parcelle communale-Station d'épuration de Réchésy-Courtelevant-Florimont .docService assainissement-acquisition foncière parcelle communale-Station de Réchésy-Courtelevant-Florimont

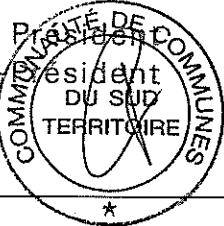
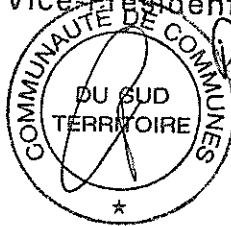


La station d'épuration actuelle de Réchésy est très dégradée. Les communes de Courtelevant et Florimont ne possèdent pas de réseau et de station d'épuration. Il est prévu la construction d'une station d'épuration regroupant ces trois communes. Elle sera implantée sur la commune de Florimont.

L'acquisition de terrain est nécessaire pour l'implantation de la nouvelle STEP. La commune de Florimont projette une cession à l'euro symbolique de la parcelle ZA 220 d'une superficie de 2837 m².

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'acquisition foncière du terrain concerné,**
- **de fixer le montant de cette vente à 1 euro symbolique,**
- **d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces prises de décision.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19 FEV. 2015 Et publication ou notification le 19 FEV. 2015 Le Président, Pour le Président Le Vice-Président <i>Reine Oxe</i> 	Le Président, Pour le Président Le Vice-Président  <i>Reine Oxe</i>			
	<table border="1"> <tr> <td>Préfecture du Terr. de Belfort</td> </tr> <tr> <td>19 FEV. 2015</td> </tr> <tr> <td>Service Courrier</td> </tr> </table>	Préfecture du Terr. de Belfort	19 FEV. 2015	Service Courrier
Préfecture du Terr. de Belfort				
19 FEV. 2015				
Service Courrier				